

Lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance au Bénin Dissémination des résultats d'une enquête nationale

Le palais des congrès de Cotonou abrite, depuis hier, mardi 15 janvier, un atelier national sur la dissémination des résultats de l'enquête sur la corruption et la gouvernance au Bénin. Initiée par le gouvernement, cette enquête qui a reçu l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de Développement vise à fournir des repères qui permettront d'actualiser la stratégie nationale de lutte contre la corruption et d'aider le gouvernement dans l'identification des réformes prioritaires. C'est le ministre d'Etat, chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'action publique, Pascal I. Koupaki qui au nom du chef de l'Etat, a procédé à l'ouverture des travaux qui dureront trois jours.

Par Bruno SEWADE

La Constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 35 que « les citoyens chargés d'une fonction publique ou élus à une fonction politique ont le devoir de l'accomplir avec conscience, compétence, probité, dévouement et loyauté dans l'intérêt et le respect du bien commun ». Et l'article 37 de la même loi fon-

damentale précise que « les biens publics sont sacrés et inviolables. Tout citoyen béninois doit les respecter scrupuleusement et les protéger. Tout acte de sabotage, de vandalisme, de corruption, de détournement, de dilapidation ou d'enrichissement illicite est réprimé dans les conditions prévues par la

Activités au palais de la Présidence Yhomme 'd'affaires Razak Olofindjin bientôt décoré

Le chef de l'Etat, le président Boni Yayi a reçu, hier mardi 15 janvier, à son cabinet l'opérateur économique Razak Babatoundé Olofindji. « Tundé » comme on l'appelle communément est allé rendre visite au chef de l'Etat pour ses multiples actions pour le développement de notre pays. En retour, le Dr Boni Yayi lui a annoncé sa prochaine nomination dans l'Ordre national du Bénin pour service rendu à la nation.

Par Bruno SEWADE

L'homme, on ne le présente plus, il a fait ses preuves d'entrepreneur au Bénin et dans la sous-région. Parti du secteur tertiaire avec son imprimerie, notamment les cahiers « Papillons », Baba-

toundé a exploré par l'automobile le secteur secondaire avant de se retrouver dans le primaire pour sa promotion du riz NERICA. Au cours de cette audience, le chef de l'Etat a reconnu les mérites d'un fils du pays comme lui qui a fait beaucoup pour le pays et ne s'arrête pas. Car bientôt, l'opérateur économique se lance dans le transport commun. Séduit par toutes ses initiatives, le président de la République du Bénin lui a annoncé sa décoration prochaine. Très ému et fidèle à sa vision d'apporter sa pierre à l'émergence, Razak Babatoundé a remercié le chef de l'Etat avant de déclarer qu'il expérimente actuellement aussi un blé tropicalisé qui marche bien, selon les premières expériences

loi ». La non application stricte de ces dispositions de la Constitution fait qu'aujourd'hui la corruption déteint grandement sur les performances du pays et décourage les investissements privés, notamment les investissements directs étrangers. C'est tenant compte de ces distorsions que le gouvernement a initié l'enquête nationale sur la corruption et la gouvernance avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de Développement.

L'enquête a essentiellement porté sur des échantillons de 2071 personnes dans 1200 ménages en 2005, de 1024 fonctionnaires et de 356 entreprises en 2006. La seconde enquête réalisée en 2006 dans les ménages a porté sur un échantillon réduit de 893 personnes dans 500 ménages choisis dans la capitale économique du Bénin, Cotonou et sa banlieue.

Cette enquête a comme objectifs généraux d'étudier les expériences des citoyens, des entrepreneurs et des fonctionnaires liés à la gouvernance, l'efficacité de l'état dans la prestation de services publics, les vulnérabilités institutionnelles relatives à la gouvernance. L'enquête vise également à étudier la transparence, la qualité des régulations, la corruption, et d'estimer le coût des pratiques de corruption pour les ménages et le secteur privé.

Au vu des résultats de l'enquête dans les ménages, il a été constaté que la majorité (52%) des personnes interrogées a un revenu mensuel inférieur au salaire minimum interprofessionnel aranti (SMIG) qui est fixé à 27.500 francs CFA. Et les problèmes les plus sérieux cités par les enquêtés sont, le coût élevé de la vie (83%), le chômage (76%), l'inflation (69%) et la corruption dans le secteur public (53%).

Deux piliers de l'agenda du gouvernement

A l'ouverture des travaux du sémi-



oeuvrer au recul de la corruption

naire national, le représentant résident de la Banque mondiale, Joseph Baah-Dwomoh, a rappelé que la lutte contre la corruption et la lutte pour la bonne gouvernance constituent deux piliers fondamentaux de l'agenda du gouvernement. C'est pourquoi, son institution n'a pas hésité avant d'accepter le financement de cette enquête.

En ouvrant les travaux au nom du chef de l'Etat, le ministre d'Etat, chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action publique, Pascal I. Koupaki a indiqué que la lutte contre la corruption est une problématique déterminante pour l'émergence économique et le développement du Bénin. Cette problématique selon lui, traduit l'engagement collectif à éradiquer la corruption et à promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques et de l'économie, comme l'exige la Constitution du 11 décembre 1990. Se référant aux conclusions majeures de l'enquête, le ministre d'Etat avoue que les Béninois, dans leur grande majorité, ont une opinion défavorable sur le fonctionnement

des services essentiels et leurs prestations. Ceci dit-il, est la preuve que beaucoup reste encore à faire dans la lutte résolument engagée contre la corruption au Bénin. A cet effet, il rassure que le gouvernement accordera une attention particulière aux conclusions de l'enquête ainsi qu'aux fruits des réflexions du séminaire national qui a démarré hier, pour en tirer la substance nécessaire au renforcement de la lutte contre la corruption, facteur restrictif de la croissance et de la prospérité partagée.

Pascal I. Koupaki affirme que débarrasser l'activité économique au Bénin de la gangrène de la corruption d'une part et participer activement à l'instauration de la bonne gouvernance d'autre part, c'est commencer à poser les jalons de l'émergence économique du Bénin. Car, c'est à la fois un enjeu politique, un enjeu de développement et un enjeu social national et international dont l'importance est à la mesure de la volonté affichée de transformer l'économie du Bénin en une économie émergente. C'est une conviction que le chef de l'Etat les invite, selon lui, à partager et faire partager à la société béninoise.